

INSTITUT DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES

RAPPORT ANNUEL 2014-2015



MISSION



Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) est un organisme national indépendant, bilingue et à but non lucratif.

L'IRPP a pour mission d'améliorer les politiques publiques en produisant des recherches, en proposant de nouvelles idées et en éclairant les débats sur les grands enjeux publics auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements.

L'indépendance de l'Institut est assurée par un fonds de dotation établi au début des années 1970 grâce aux contributions des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Graham W. S. Scott, Toronto (Ontario), président A. Anne McLellan, Edmonton (Alberta), vice-présidente

Françoise Bertrand, Montréal (Québec) (depuis mars 2015)
David N. Biette, Washington, D.C.
Kim Brooks, Halifax (Nouvelle-Écosse)
Ian D. Clark, Toronto (Ontario)
Michael B. Decter, Toronto (Ontario)
Alain Dubuc, Montréal (Québec)
Mary Lou Finlay, Toronto (Ontario)
Jock Finlayson, Vancouver (Colombie-Britannique)
Richard Florizone, Halifax (Nouvelle-Écosse) (jusqu'en août 2014)
Graham Fox, Montréal (Québec), président de l'IRPP
Lea B. Hansen, Toronto (Ontario)
V. Peter Harder, Ottawa (Ontario)
George E. Lafond, Victoria (Colombie-Britannique)
Paul M. Tellier, Montréal (Québec)

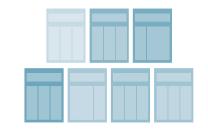
FAITS SAILLANTS

de l'exercice terminé le 31 mars 2015 (en milliers de dollars)

	2015	2014	2013
Budget de fonctionnement	2 258	2 268	2 571
Charges	2 258	2 341	2 545
Excédent du budget de fonctionnement sur les charges	0	(73)	26

RAYONNEMENT 2014-2015

PUBLICATIONS (7)



ÉVÉNEMENTS (8)



NUMÉROS D'OPTIONS POLITIQUES (6)



MENTIONS DANS LES MÉDIAS

REPORTAGES

708 115%

TEXTES D'OPINION (6)



CITATIONS GOUVERNEMENTALES

DOCUMENTS OFFICIELS (6)



COMITÉS PERMANENTS



RÉFÉRENCES DE RECHERCHE

INTERVENTIONS DES EXPERTS DE L'IRPP

ARTICLES DE REVUES SPÉCIALISÉES



PROFESSIONNELLES

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES (5)



ACTIVITÉ EN LIGNE





PAGES VUES

132%



UTILISATEURS

488 065 222 398 1100%



TÉLÉCHARGEMENTS

17246 132% **CONSULTATIONS (2)**



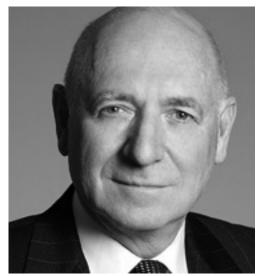
RÉSEAUX SOCIAUX



ABONNÉS TWITTER 3445 141%



«J'AIME» SUR FACEBOOK



MESSAGE DU GRAHAM SCOTT, JUIN 2015 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'IRPP a connu une autre excellente année, marquée par une croissance soutenue et de solides avancées. Et j'aimerais avant tout en remercier le personnel, une petite équipe extrêmement performante, qui assure la qualité des publications et des événements de l'Institut. Sa conscience professionnelle force l'admiration.

Au Conseil lui-même, ce fut une année de renouveau semée de quelques changements, dont une nomination et plusieurs reconductions. Nos comités ont redoublé d'effort pour peaufiner notre modèle de gouvernance révisé et appliquer notre nouveau *Manuel des règlements*. Ayant accepté de prolonger jusqu'en 2019 son mandat à la présidence de l'IRPP, Graham Fox a dirigé la mise à jour du plan stratégique de l'Institut en proposant des moyens de perfectionner ses processus de fonctionnement et en fixant son orientation pour les cing prochaines années.

En août 2014, Richard Florizone, président de l'Université Dalhousie, a dû démissionner du Conseil en raison de l'ampleur de ses autres engagements professionnels. Au nom du Conseil, je le remercie de son inestimable contribution des deux dernières années et lui souhaite beaucoup de succès pour l'avenir.

En mars 2015, le Conseil a accueilli dans ses rangs Françoise Bertrand, qui est depuis 2003 présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, principal réseau d'entrepreneurs et d'entreprises de la province. En avril, David Biette, Kim Brooks, Alain Dubuc et George Lafond ont accepté de renouveler leur mandat pour quatre autres années. Et Anne McLellan et moi-même avons accepté d'être reconduits respectivement à la vice-présidence et à la présidence du Conseil pour une période de trois ans. Et il va sans dire que je me réjouis de collaborer avec l'ensemble de ses membres pour au moins un autre mandat.

J'aimerais enfin remercier tous les administrateurs du Conseil de leur contribution à l'IRPP et du travail qu'ils ont accompli cette année. La solidité de leur engagement, combinée à notre nouveau modèle de gouvernance et à notre plan stratégique actualisé, nous assurera de mettre à profit l'ensemble de nos forces pour relever les défis qui nous attendent.



GRAHAM FOX, JUIN 2015

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Avec une élection fédérale à l'horizon qui s'annonce très serrée, l'IRPP a privilégié cette année les enjeux susceptibles de faire les manchettes pendant la campagne de l'automne 2015 et déterminer le choix des Canadiens. Des enjeux qui vont du vieillissement démographique à l'inégalité des revenus en passant par la politique du marché du travail, le commerce international, l'immigration et l'avenir des ententes fédérales. Nous avons tenu de fructueux débats sur les défis politiques et les décisions que doit prendre le pays pour les relever avec succès.

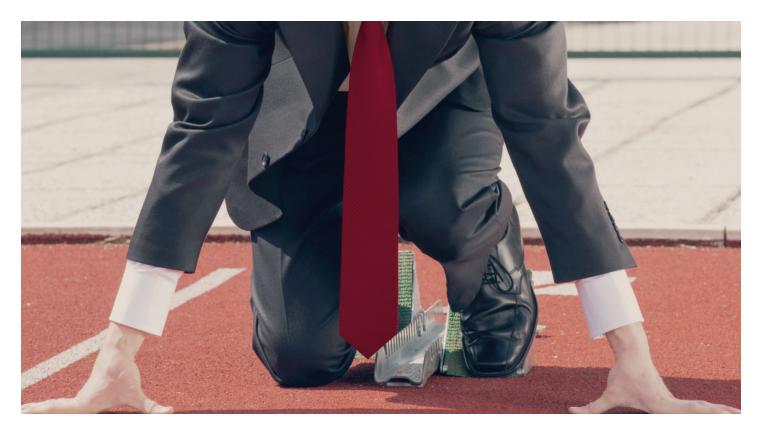
L'IRPP a connu une année stimulante et riche en événements. Dans le cadre de la série L'art de l'État, nous avons lancé deux vastes initiatives de recherche, la première sur les manifestations de l'inégalité des revenus au pays, la seconde sur les moyens d'adapter l'approche canadienne des échanges internationaux aux nouvelles réalités du commerce mondial. Chacun de ces projets donnera lieu à un ouvrage collectif, qui sera publié durant le prochain exercice. Nous avons aussi créé notre Groupe de travail sur le vieillissement, qui proposera une stratégie nationale sur les aînés en vue de la prochaine élection. Et sous l'égide

de la revue *Options politiques*, nous avons conclu un partenariat avec l'Académie canadienne du génie afin d'organiser dans tout le pays une série de tables rondes sur le rôle des sciences et des technologies dans l'élaboration des politiques publiques.

Dans nos études de cette année. nous avons recommandé des modifications aux régimes d'assurance médicaments du pays, souligné les lacunes de l'information sur le marché du travail et proposé des réformes au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Nos événements ont permis d'évaluer l'état du régime d'assurance-emploi et d'examiner les moyens d'améliorer la participation des entreprises canadiennes à l'économie mondiale. Nos collaborateurs d'Options politiques ont analysé la complexité des conflits dans les zones chaudes du monde, notre avenir énergétique et le rôle des technologies dans l'évolution de l'espace public

En janvier, nous avons accueilli dans notre équipe le réputé auteur et journaliste Dan Gardner à titre de rédacteur en chef d'*Options politiques*. Il a établi un plan aussi ambitieux qu'innovant pour la revue, réussissant en quelques mois à peine à multiplier le nombre de ses blogueurs pour offrir une plus grande diversité de points de vue à ses lecteurs et aux visiteurs du site irpp.org. Et d'ores et déjà, je peux confirmer que le meilleur reste à venir. Je profite de l'occasion pour remercier son prédécesseur, Bruce Wallace, de sa précieuse contribution. Il avait amorcé en 2012 le processus de renouvellement de la revue. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets.

Au nom de nos collègues et partenaires, j'aimerais en terminant remercier les individus et organisations dont le parrainage et les dons nous ont permis d'aborder des questions de recherche cruciales et de préserver une indépendance essentielle à notre réussite. Nous sommes extrêmement reconnaissants de leur appui et de leur générosité. Nous réitérons à leur égard notre engagement de fidélité à notre mission tout autant que notre détermination à faire valoir auprès des gouvernements que les meilleures décisions politiques reposent sur des faits probants étayés par une recherche de la plus haute qualité.



COMPÉTITIVITÉ, PRODUCTIVITÉ ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

DIRECTEURS DE RECHERCHE STEPHEN TAPP ET TYLER MEREDITH

Les questions économiques ayant pris une place prépondérante dans la foulée de la récession mondiale, ce programme de recherche s'intéresse aux moyens de stimuler la croissance afin de favoriser le bien-être des Canadiens et de mettre à leur disposition les ressources nécessaires pour faire face aux nouveaux défis. Nous avons lancé à cet effet deux ambitieuses initiatives de recherche à moyen terme. La première, qui examine l'incidence des nouvelles structures mondiales du commerce et des investissements au Canada, vise à déterminer les mesures permettant de moderniser les politiques du pays selon les réalités du 21° siècle. La seconde a pour but de produire une analyse intégrée et à long terme des enjeux politiques de la prochaine décennie, qui verra le marché du travail évoluer sous l'effet du vieillissement démographique, des changements technologiques et des nouveaux besoins en matière de compétences.

MENTIONS DANS LES MÉDIAS

INTERVENTIONS DES **EXPERTS DE L'IRPP**

62 reportages

Comité de la Chambre des communes

Association canadienne d'économique

Notre directeur de recherche Tyler Meredith a été invité par le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, dans le cadre du renouvellement des territoriales sur le marché du travail.

Lors des rencontres annuelles de l'association, Tyler Meredith a participé à un panel sur les possibilités de coopération entre les établissements de formation postsecondaire et les employeurs.

IMPACT

Collège des Forces canadiennes

Emploi et développement social Canada

Notre directeur de recherche Stephen Tapp a donné un séminaire sur le commerce canadien et ses enjeux liés aux politiques, à l'intention de hauts fonctionnaires, d'officiers

des Forces canadiennes et de militaires

Tyler Meredith a fait une présentation sur l'avenir de la politique canadienne du marché du travail lors d'un forum qui a réuni

internationaux

Sommet national sur les compétences 2014

Drummond, Ottawa a annoncé des changements visant à améliorer la collecte de données sur le marché du travail recueillies par Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Information sur le marché du travail

Peu après la parution de l'étude de Don

Notre vice-présidente à la recherche France St-Hilaire a dirigé un panel à ce sommet organisé par Jason Kenney, alors ministre fédéral de l'Emploi.

Ottawa Economics Association

Stephen Tapp a animé un panel sur le budget fédéral 2014 avec des experts canadiens en fiscalité.

Symposium sur le commerce

Comment le Canada peut-il participer

plus efficacement à l'économie mondiale? Pour étudier la question, l'IRPP a réuni des experts de tout le pays à l'occasion d'un symposium de deux jours sur le commerce canadien. Plus de 60 participants y ont examiné des thèmes comme les négociations commerciales, l'investissement étranger, les services, la réglementation, le commerce numérique et l'innovation. Bon nombre des études présentées lors de la rencontre seront publiées dans un ouvrage (volume VI) de la collection L'art de l'État, intitulé Redesigning Canadian Trade Policies for New Global Realities. dont certains chapitres ont été mis en

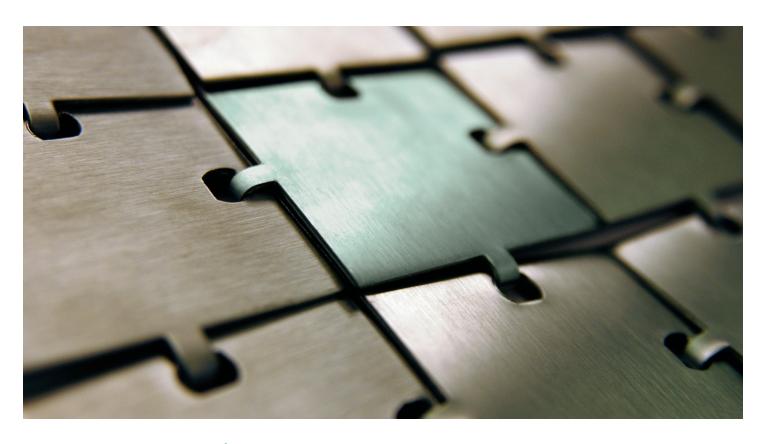
ligne dès avril 2015.

Information sur le marché du travail canadien

L'information sur le marché du travail (IMT) est essentielle à l'efficacité du processus décisionnel, tant pour les salariés et les étudiants que les entreprises et les décideurs. Cinq ans après le rapport du Groupe de travail fédéralprovincial sur l'IMT, son président Don Drummond mesure, dans notre publication, le chemin qu'il reste à parcourir. Il juge ainsi qu'Ottawa et les provinces doivent privilégier le leadership et la coordination tout en améliorant la collecte et la diffusion des données. Parue en pleine controverse sur le recours aux travailleurs étrangers temporaires pour remédier à la pénurie de maind'œuvre, son étude a recu beaucoup d'écho dans les médias, le Globe and Mail lui ayant même consacré un important éditorial. Peu après, Ottawa a annoncé une série de changements visant à élargir la collecte des données sur le marché du travail effectuée par Statistique Canada et EDSC.

Table ronde sur l'assurance-emploi

Au cours des dernières décennies, le Régime canadien d'assurance-emploi a subi des changements substantiels qui ont non seulement touché ses paramètres relatifs à l'admissibilité et aux niveaux de prestation, mais son mandat lui-même. De concert avec Emploi et Développement social Canada, l'IRPP a organisé une table ronde de chercheurs et d'experts pour examiner ces questions et déterminer si le Régime est adapté aux possibilités actuelles et futures qu'offre le marché du travail. Plus de 30 hauts fonctionnaires et chercheurs canadiens et américains ont participé à la rencontre. Leurs échanges ont jeté les bases des recherches que mènera l'IRPP dans ce domaine au cours des années à venir



DIVERSITÉ, IMMIGRATION ET INTÉGRATION

DIRECTEUR DE RECHERCHE LESLIE SEIDLE

Compte tenu de l'apport croissant de l'immigration permanente et temporaire au marché du travail canadien, il importe de mieux comprendre les obstacles économiques et sociaux que doivent surmonter les nouveaux arrivants et d'étudier les moyens d'améliorer à la fois leur intégration et la cohésion sociale du pays.

MENTIONS DANS LES MÉDIAS

IMPACT

INTERVENTIONS DES EXPERTS DE L'IRPP

28 reportages

Programme des travailleurs étrangers temporaires

Ottawa a annoncé en juin 2014 une vaste restructuration de ce programme, qui prévoit désormais un plafond au nombre de travailleurs que peut embaucher un employeur et une application renforcée des règles. Deux mesures préconisées dans l'étude de l'IRPP.

Programme des aides familiaux résidants

Comme le recommandaient Jelena Atanackovic et Ivy Lynn Bourgeault, Ottawa a annoncé en octobre 2014 qu'il supprimait l'exigence de résider chez leur employeur pour les aides familiaux issus de l'immigration et qu'il faciliterait leur accès à la résidence permanente.

Collaboration avec le gouvernement du Québec

L'IRPP a reçu le mandat du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion de collaborer à l'élaboration d'un énoncé de politiques sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle. Le chercheur de l'IRPP Leslie Seidle s'est ainsi joint aux chercheurs François Boucher (UdeM), Micheline Milot (UQAM) et Alain-G. Gagnon (UQAM) afin de préparer une table ronde et un rapport sur les avantages d'un renforcement des politiques interculturelles et d'une approche élargie de la diversité. Leslie Seidle en a présenté certaines conclusions devant une commission de l'Assemblée nationale.

Conférence annuelle Métropolis

Notre directeur de recherche Leslie Seidle a fait une présentation sur l'évaluation des répercussions des politiques d'intégration des immigrants lors de ce forum annuel réunissant chercheurs, décideurs et intervenants.

Intégration économique et sociale des aides familiaux résidants issus de l'immigration

Si de nombreux Canadiens ont recours au Programme d'aides familiaux résidants pour prendre soin de leurs proches, qu'ils soient jeunes, âgés ou handicapés, on connaît mal l'incidence de ce programme sur les aides eux-mêmes. Pour remédier à cette lacune, Jelena Atanackovic et lyy Lynn Bourgeault ont réalisé une étude montrant que l'exigence imposée aux aides familiaux de résider chez leur employeur peut entraîner des conditions de travail inéquitables, voire de

l'exploitation, et limiter leurs possibilités d'engagement social dans la collectivité. Leur étude préconise de supprimer cette exigence et de faciliter l'accès des aides familiaux issus de l'immigration à la résidence permanente. Ces recommandations ont trouvé un écho dans les modifications au programme annoncées par Ottawa en octobre 2014.

L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien

Devant la diversité croissante de sa population, le Québec a adopté une série de mesures pour favoriser l'intégration des immigrants, certaines visant à tisser des liens entre groupes d'origines variées. Centrée sur l'interculturalisme, cette approche devrait constituer une politique officielle, estiment François Rocher et Bob W. White, qui préconisent dans leur étude d'accroître l'importance des politiques interculturelles et le rôle des administrations municipales en la matière. Sur le terrain, il s'agirait notamment de favoriser la création d'un réseau de villes interculturelles et la coordination intergouvernementale. Cette étude a permis d'éclairer d'importants débats sur la question et suscité l'intérêt du gouvernement du Québec.



LES DÉFIS DU VIEILLISSEMENT

DIRECTEUR DE RECHERCHE NICOLE F. BERNIER ET TYLER MEREDITH

Au cours des prochaines décennies, le vieillissement de la population soulèvera de nombreux défis économiques et sociaux pour tous les ordres de gouvernement. Le programme Les défis du vieillissement traite de ce phénomène démographique et de ses répercussions sur les politiques publiques et l'ensemble de la société.

MENTIONS DANS LES MÉDIAS

INTERVENTIONS DES EXPERTS DE L'IRPP

28 reportages

2 textes d'opinion publiés dans plus de 30 organes de presse

Stratégie nationale sur les aînés

Le Groupe de travail sur le vieillissement de l'IRPP a réuni experts et intervenants autour d'un fructueux débat sur les défis liés au vieillissement de la population, notamment les soins, l'organisation du travail et la vie des collectivités.

Evidence Network

Notre directrice de recherche Nicole Bernier est devenue experte-conseil d'Evidence Network, un réseau faisant le lien entre journaliste et spécialistes des politiques de santé pour diffuser une information crédible fondée sur des faits probants.

Financement municipal des collectivités vieillissantes

Comment les collectivités réagissentelles à la nécessité d'assurer à leurs aînés des services plus nombreux et de meilleure qualité ? Dans son étude. l'expert en finances municipales Harry Kitchen établit quelques principes directeurs en matière de financement des services locaux, dont il préconise l'application à tous les types de services, y compris les services aux aînés. Cela exigerait de supprimer les réductions de frais d'utilisation et d'impôt foncier accordées aux aînés. Tout en provoquant de vives réactions, cette étude a mis en lumière d'importantes questions de fiscalité municipale généralement négligées. Elle a aussi retenu l'attention de médias de partout au pays, qui lui ont consacré plus d'une centaine de reportages.

Régimes publics d'assurance médicaments fondés sur le revenu

Depuis plusieurs décennies, les médicaments d'ordonnance contribuent de facon importante à l'augmentation accélérée des dépenses de santé au Canada. Le phénomène est accentué par le vieillissement démographique, de sorte que les pressions sur les régimes d'assurance publics se renforcent. Certaines provinces ont ainsi remplacé leur assurance médicaments pour les aînés par une couverture universelle fondée sur le revenu. mais Steven Morgan, Jamie Daw et Michael Law soutiennent qu'elles s'engagent dans une mauvaise voie. Leur étude, qui a ravivé le débat sur la nécessité d'une assurance médicaments universelle. a suscité plus de 40 mentions dans les médias et donné lieu à un webinaire qui a attiré 160 participants à travers le pays.

Partager la responsabilité des services aux aînés au Québec

La politique québécoise des soins de longue durée a connu en 50 ans maintes restructurations. Or, devant la perspective du vieillissement rapide de la population du Québec, il est essentiel de déterminer qui devrait auiourd'hui assumer la responsabilité de répondre aux besoins des aînés. L'étude de Jean-Pierre Lavoie exhorte le gouvernement à réexaminer les rôles des familles, du secteur bénévole et du secteur privé en matière de prestation de soins. Elle souligne aussi les préoccupations suscitées par la privatisation croissante des soins et ses répercussions sur les familles. L'étude a fait l'objet d'articles dans les quotidiens La Presse. The Gazette et Le Soleil. En novembre 2014, un webinaire sur ce thème a réuni des décideurs, chercheurs et intervenants de tout le pays autour d'un débat sur l'avenir des soins aux aînés au Québec.



OPTIONS POLITIQUES L'AVENIR EN QUESTION RÉDACTEUR EN CHEF DAN GARDNER

Plus qu'un magazine centré sur les recherches et analyses de l'IRPP, Options politiques a été dès sa création un forum idéologiquement et politiquement neutre, ouvert à guiconque proposait une réflexion judicieuse et pertinente en matière de politiques publiques.

Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi cette démarche prospective, que ce soit en récusant des idées préconcues, ou en examinant sous des angles inédits notre avenir énergétique, la dimension politique de l'espace public et les enjeux clés en vue des prochaines élections fédérales. Nous avons également proposé de nouvelles perspectives sur les changements climatiques et exploré de nouvelles formes de visualisation des informations et des données.

La revue a aussi sollicité de nouvelles voix pour traiter de nouveaux enieux. Nous avons, dès février, élargi notre

blogue à plus de 50 collaborateurs, soit des spécialistes de domaines variés. membres de think tanks. militants. fonctionnaires, anciens politiciens ou attachés politiques. La diversification des idées, des âges et des couleurs politiques est en marche. Cet essor de notre bloque témoigne de l'orientation générale que poursuivra Options politiques.

Dans le même esprit, notre site Web est devenu partie intégrante de la revue grâce à une approche éditoriale qui privilégie son développement et son expansion. Il s'est notamment enrichi d'un calendrier d'événements qui annonce les conférences et causeries à

venir, qu'elles soient parrainées par l'IRPP ou proviennent d'autres organisations (écoles d'administration publique, fondations ou think tanks, entre autres). Ce calendrier se veut un outil pratique pour quiconque s'intéresse aux politiques publiques et confirme ainsi à sa mesure l'avènement d'un forum ouvert que vise Options politiques. Cette vision gagnera en importance dans la prochaine année avec l'élargissement de notre présence en ligne et l'affirmation de notre identité : celle d'une voix originale dans les milieux de la recherche et de l'élaboration des politiques.

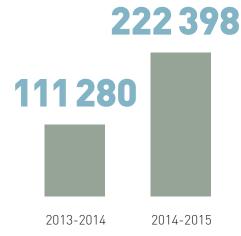
COMMUNICATIONS

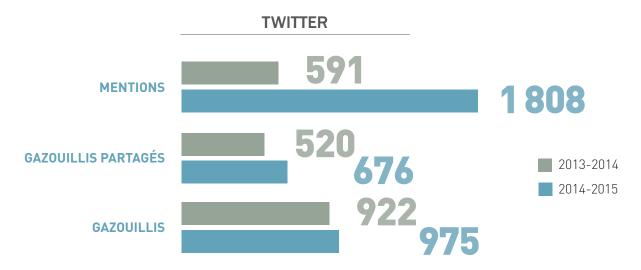
AGENTE DE COMMUNICATIONS SHIRLEY CARDENAS

L'IRPP continue de jouer un rôle clé dans les grands débats qui agitent le pays, qu'ils concernent le libre-échange ou la réforme des pensions, les soins de longue durée, la diversité et l'immigration ou la croissance économique. Ses experts publient des textes d'opinion dans les grands médias du pays et sont régulièrement invités dans des émissions d'affaires publiques.

La couverture médiatique de nos travaux a augmenté cette année de 15 p. 100, faisant l'objet de 708 mentions dans les médias imprimés et électroniques. Sur notre site, le trafic Web a doublé, passant de 111 280 à 222 398 utilisateurs et totalisant plus de 488 000 pages vues. Confirmant leur très grande portée, les médias sociaux sont à l'origine de près de la moitié de ce trafic. Nos efforts en vue d'accroître notre présence sur Twitter et Facebook ont aussi été récompensés par une hausse d'abonnés de 41 et de 21 p. 100 respectivement.

UTILISATEURS DU SITE WEB





PUBLICATIONS ET ÉVÉNEMENTS

COMPÉTITIVITÉ, PRODUCTIVITÉ ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

PUBLICATIONS

Wanted: Good Canadian Labour Market Information Don Drummond 11 juin 2014

ÉVÉNEMENTS

Symposium

Adapting Canadian Trade and Commerce Policies to New Global Realities 16-17 juin 2014, Ottawa

Table ronde

Atelier sur l'assurance-emploi et les priorités de recherche 16-17 juillet 2014, Gatineau

DIVERSITÉ, IMMIGRATION ET INTÉGRATION

PUBLICATIONS

Economic and Social Integration of Immigrant Live-in Caregivers in Canada Jelena Atanackovic et Ivy Lynn Bourgeault 16 avril 2014

Ethnocultural Community Organizations and Immigrant Integration in Canada Philippe Couton 26 juin 2014 L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien François Rocher et Bob W. White 25 novembre 2014

ÉVÉNEMENTS

Table ronde

Séminaire de réflexion sur les fondements du modèle québécois d'aménagement de la diversité ethnoculturelle 27 juin 2014, Québec

Atelier

L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien 29 avril 2014, Montréal

LES DÉFIS DU VIEILLISSEMENT

PUBLICATIONS

La responsabilité des soins aux aînés au Québec: du secteur public au privé Jean-Pierre Lavoie, avec la collaboration de Nancy Guberman et de Patrik Marier 3 septembre 2014

Are Income-Based Public Drug Benefit Programs Fit for an Aging Population? Steven G. Morgan, Jamie R. Daw et Michael R. Law 3 décembre 2014

No Seniors' Specials: Financing Municipal Services in Aging Communities Harry Kitchen 27 février 2015

ÉVÉNEMENTS

Webinaire

Où vont les soins de longue durée au Québec ? 6 novembre 2014

Webinaire

Is Canada Ready for a National Pharmacare Program? 27 février 2015

Table ronde

Groupe de travail sur le vieillissement de l'IRPP : Creating a National Seniors Strategy for Canada 10 mars 2015, Ottawa

AUTRES

ÉVÉNEMENTS

Consultation avec le secrétaire d'État du gouvernement britannique pour l'Écosse :

The Scottish Referendum and Parallels with the Canadian Experience 30 avril 2014, Montréal

Tables rondes

Tournée d'étude UE-Canada 2014 9 mai 2014, Montréal

Science, Technology and Public Policy 18-24 mars 2015 Edmonton, Vancouver, Halifax

RAPPORT DU COMITÉ DES PLACEMENTS

PRÉSIDENT IAN D. CLARK

MEMBRES PATTI CROFT, MICHAEL DECTER, JOCK FINLAYSON, LEA HANSEN, MICHAEL KOERNER ET BOB LUBA

Le Fonds de dotation de l'IRPP a pour objectif de subvenir aux besoins de l'Institut. Le Comité des placements vise à maintenir la valeur réelle du Fonds après inflation, de façon qu'il produise les revenus nécessaires aux activités futures de l'Institut. Le Comité des placements a pour rôle de conseiller le conseil d'administration sur la stratégie d'investissement de l'Institut, de déterminer et de recommander la meilleure composition de l'actif du Fonds, de choisir les gestionnaires de placement externes et de les tenir pour responsables de l'exécution de leur mandat, et d'agir auprès du Conseil en tant que ressource sur les questions d'investissement.

Le Comité des placements et le Conseil ont toujours reconnu qu'il peut exister des objectifs potentiellement contradictoires en ce qui concerne le maintien des activités de l'Institut et la protection de la valeur du Fonds. C'est pourquoi le Conseil a décidé en 1987 de retirer chaque année une somme égale à 5 p. 100 de la valeur trisannuelle moyenne du Fonds mesurée en fin d'exercice, plutôt que de se baser sur les revenus annuels réels qu'il génère. Ce retrait a été augmenté à 5,5 p. 100 en 1997-2000 et à 6 p. 100 en 2005-2007.

Le ralentissement économique amorcé à l'automne 2008 a eu une incidence considérable sur le Fonds de dotation de l'IRPP. En décembre 2009, le Conseil a donc décidé de réduire progressivement le taux de retrait à 4 p. 100 d'ici à 2014-2015. Afin de diminuer davantage l'effet de volatilité du portefeuille sur le montant retiré du Fonds en appui aux activités de l'IRPP, le Comité a opté pour la formule Yale modifiée pour sa politique de dépenses. Cette formule consiste à retirer l'équivalent de 80 p. 100 du budget de fonctionnement du précédent exercice, majoré en fonction du taux d'inflation établi par l'indice des prix à la consommation de l'année

précédente, ainsi que 20 p. 100 du taux de retrait à long terme appliqué à la moyenne de la valeur marchande du Fonds des quatre trimestres antérieurs se terminant le 31 décembre.

Fin 2012, le Comité a décidé de modifier comme suit la composition de l'actif : augmenter de 60 à 70 p. 100 la part investie en actions (30 p. 100 en actions canadiennes, 20 p. 100 en actions américaines et 20 p. 100 en actions étrangères) et réduire de 40 à 30 p. 100 la part du portefeuille à revenu fixe. En janvier 2013, le Comité a confié à Burgundy Asset Management la gestion de la partie du fonds investie en actions. Puis en juin 2014, il a confié la partie à revenu fixe du portefeuille à Phillips, Hager & North – services-conseils en placements.

La situation favorable des marchés, la priorité donnée aux actions et l'optimisation de leur gestion ont donné lieu à une augmentation de 8,7 p. 100 (après frais et retraits nécessaires aux activités de l'exercice) de la valeur marchande du Fonds pour 2014-2015.

Pour l'exercice 2014-2015, la somme du Fonds transférée vers les activités s'est établie à 1 713 855 dollars – environ 75 p. 100 des coûts de fonctionnement, en baisse de 147 608 dollars par rapport à l'an dernier. Aux fins de conformité avec l'Énoncé des politiques et procédures en matière de placement, le portefeuille a été rééquilibré en octobre 2014 en faveur de Phillips, Hager & North.

La valeur marchande combinée du Fonds s'établissait à 42 965 969 dollars au 31 mars 2015. La composition de son actif est indiquée dans le tableau de la page suivante.

FONDS DE DOTATION | COMPOSITION DES ACTIFS

	Portefeuil	le total	Burgundy As Manageme		Phillips, Hager &	North
	\$	%	\$	%	\$	%
Actions canadiennes	12 328 337	28,8	12 328 337	40,3	-	-
Actions américaines	9 116 239	21,2	9 116 239	29,8	-	-
Actions étrangères	9 146 831	21,2	9 146 831	29,9	-	-
Total des actions	30 591 407	71,2	30 591 407	100,0	-	-
Revenu fixe	12 374 562	28,8	-	-	12 374 562	100,0
TOTAL	42 965 969	100,0	30 591 407	100,0	12 374 562	100,0

FAITS SAILLANTS DU FONDS DE DOTATION

			Exercice		
	2015	2014	2013	2012	2011
Valeur marchande	42 965 969 \$	39 535 138\$	35 410 577\$	34 404 126\$	36 717 036\$
Rendement (après retraits et frais)	8,7%	11,6%	2,9 %	-6,3%	4,3%
Charges (frais en sus)*	1713855\$	1861465\$**	1815499\$	1951570\$**	1857019\$
Budget de fonctionnement	2 266 242\$	2 268 301\$	2 505 499\$	2 186 073 \$	2392413\$
Contribution du Fonds de dotation	75,6%	77,7 % 82,1 %**	72,5%	84,2 % 89,3 %**	77,6%

^{*} Le montant retiré du Fonds de dotation aux fins des activités est déterminé à l'aide de la formule Yale modifiée.

RENDEMENT ANNUALISÉ

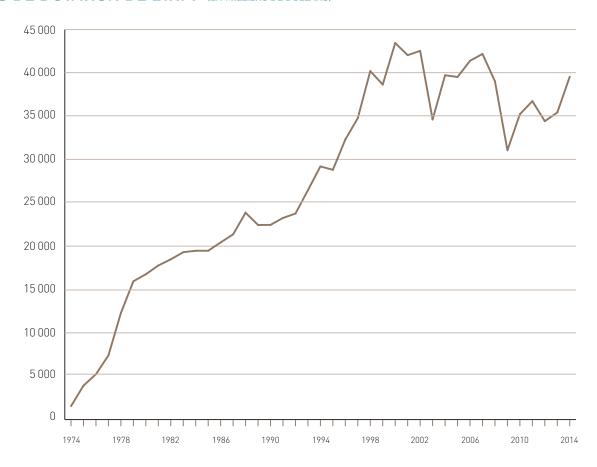
(après retraits et frais)

Depuis 2014 8,7 %
Depuis 2010 4,1 %
Depuis 2005 0,8 %
Depuis 1995 2,0 %
Depuis 1985* 2,7 %

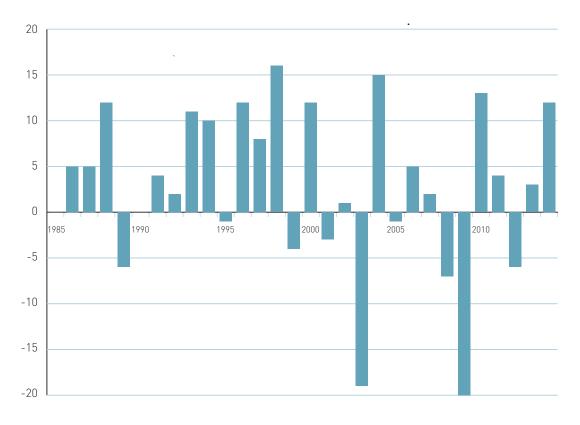
^{**} Comprend un retrait supplémentaire du Fonds de dotation autorisé par le Conseil d'administration pour couvrir des charges extraordinaires.

^{*} Le Fonds de dotation est entièrement capitalisé depuis 1985. Avant cette date, sa croissance était attribuable aux dons. Depuis, elle est attribuable aux revenus de placement.

VALEUR DU FONDS DE DOTATION DE L'IRPP (EN MILLIERS DE DOLLARS)



CROISSANCE ANNUELLE DU FONDS DE DOTATION DE L'IRPP (EN POURCENTAGE)



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de l'Institut de recherche en politiques publiques,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Institut de recherche en politiques publiques, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Institut de recherche en politiques publiques au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Montréal, le 8 juin 2015

RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (en milliers de dollars)

	2015	2014
	\$	\$
PRODUITS		
Produits nets de placements (note 5)	5 084	5 972
Autres produits		
Magazine Options politiques	17	25
Publicité Options politiques	43	35
Autres publications	14	17
Apports	454	269
Autres	17	35
	545	381
CHARGES		
Frais généraux de recherche et de soutien	1 781	1 830
Magazine Options politiques	433	450
Autres publications	25	31
Intérêts	9	16
Amortissement des immobilisations corporelles	11	14
	2 259	2 341
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
avant produits nets de placements	(1 714)	(1 960)
Excédent des produits par rapport aux charges	3 370	4 012

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (en milliers de dollars)

				2015	2014
	Affecté au financement des activités de fonctionnement (Note 3)	Investi en actif incorporel et en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	29 214	22	10 278	39 514	35 502
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(11)	3 381	3 370	4 012
Investissements en actif incorporel et en immobilisations corporelles		4	(4)		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition		2	(2)		
Virement (note 4)	(3 370)		3 370		
Solde à la fin	25 844	17	17 023	42 884	39 514

FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (en milliers de dollars)

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	3 370	4 012
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur de placements	(3 797)	(5 277)
Amortissement des immobilisations corporelles	11	14
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	(46)	(43)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(462)	(1 294)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(19 339)	(7 663)
Encaissements de placements	19 748	8 874
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4)	(10)
Acquisition de l'actif incorporel		(2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	405	1 199
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire		290
Remboursement d'emprunt bancaire	(290)	
Remboursement de l'obligation découlant		
d'un contrat de location-acquisition	(2)	(2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(292)	288
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(349)	193
Encaisse (découvert bancaire) au début	185	(8)
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	(164)	185

SITUATION FINANCIÈRE

pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (en milliers de dollars)

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse		185
Comptes clients et autres créances (note 7)	284	307
Frais payés d'avance	15	38
	299	530
Long terme		
Placements (note 8)	42 923	39 535
Immobilisations corporelles (note 9)	20	27
Actif incorporel (note 10)	2	2
	43 244	40 094
PASSIF		
Court terme		
Découvert bancaire	164	
Emprunt bancaire (note 11)		290
Comptes fournisseurs et autres dettes		
de fonctionnement (note 12)	111	215
Produits d'abonnements et de commandite perçus par anticipation	35	14
Apports reportés (note 13)	45	54
Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de		
location-acquisition échéant à moins de un an	3	2
	358	575
Long terme		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (Note 14)	2	5
	360	580
ACTIF NET		
Affecté au financement des activités de fonctionnement	25 844	29 214
Investi en actif incorporel et en immobilisations corporelles	17	22
Non affecté	17 023	10 278
	42 884	39 514
	43 244	40 094

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2015 (en milliers de dollars)

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Institut de recherche en politiques publiques est constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Il a pour mission de favoriser le développement de la pensée politique au Canada en mettant de l'avant de nouvelles perspectives et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui rehausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Magazine, publicité, autres publications et autres produits

Les produits du magazine, de publicité, d'autres publications et les autres produits sont constatés lorsqu'il existe un accord entre les parties, que les services ont été rendus, que le montant de la transaction est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits encaissée mais non encore gagnée est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits d'abonnements et de commandite perçus par anticipation.

En plus des principes généraux mentionnés ci-dessus, l'organisme applique les principes spécifiques suivants :

- Les produits de publicité sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat, lorsque la publicité est éditée;
- Les produits du magazine et des autres publications sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des abonnements;
- Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et de dividendes ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	laux
Équipement informatique et logiciel	33 %
Équipement de bureau	20 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Conversion des devises

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des immobilisations corporelles converties aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours

que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

3. AFFECTATIONS GREVANT L'ACTIF NET

L'actif net affecté au financement des activités de fonctionnement par voie d'affectations d'origine interne par le conseil d'administration doit être conservé en vue de financer les activités de fonctionnement de l'organisme.

4. VIREMENT

	2015	2014
	\$	\$
Montant établi selon		
la formule approuvée par		
le conseil d'administration	1 714	1 887
Produits nets de placement (a)	5 084	5 972
	(3 370)	(4 085)

(a) La perte de valeur des actifs affectés et les frais de gestion y afférents sont non affectés et reflètent le gain non matérialisé au cours de l'exercice sur les actifs affectés.

Pour financer les activités de fonctionnement de l'organisme, le conseil d'administration autorise annuellement un virement visant le transfert de ressources entre l'actif net affecté et l'actif net non affecté. Ce virement est déterminé selon une formule approuvée par le conseil d'administration.

5. PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Placements évalués		
à la juste valeur		
Variations de la juste valeur	4 436	5 485
Dividendes	1 003	794
	5 439	6 279
Coûts de transaction	(355)	(307)
	5 084	5 972

6. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Comptes clients et		
autres créances	23	52
Frais payés d'avance	23	(16)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement Produits d'abonnements	(104)	(5)
et de commandite perçus		
par anticipation ',	21	(39)
Apports reportés	(9)	(35)
	(46)	(43)

7. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2015	2014
	\$	\$
Comptes clients	46	44
Somme à recevoir sur la		
cession de placements	143	43
Taxes de vente à recevoir	62	62
Dividendes à recevoir	33	158
	284	307

8. PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Capitaux, obligations et autres placements		
Fonds d'actions canadiennes	12 338	12 057
Fonds d'actions américaines	9 098	8 964
Fonds d'actions étrangères	9 155	8 946
Fonds du marché monétaire		40
Fonds communs d'obligations	12 332	
	42 923	30 007
Obligations		
Gouvernement fédéral		4 355
Gouvernements provinciau:	X	638
Sociétés		4 535
	_	9 528
	42 923	39 535

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2015	2014
		Amortissement	Valeur	Valeur
	Coût	cumulé	comptable	comptable
			nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	394	384	10	11
Équipement de bureau	140	133	7	10
Immobilisations louées				
Équipement de bureau	12	9	3	6
	546	526	20	27

201/

10. ACTIF INCORPOREL

	2013	2014
	\$	\$
Logiciel	2	2

0015

11. EMPRUNT BANCAIRE

La marge de crédit non garantie, d'un montant autorisé de 470 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1 % (3,85 %, 4 % au 31 mars 2014) et est renégociable en septembre 2015.

12. COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
	\$	\$
Comptes fournisseurs	111	176
Salaires à payer		24
Charges sociales à payer		15
	111	215

Il n'y a aucun montant à remettre à l'État au 31 mars 2015 (15 \$ au 31 mars 2014).

13. APPORTS REPORTÉS

	2015	2014
	\$	\$
Fonds de la cinquième décennie		
Solde au début	54	89
Montant comptabilisé dans les résultats de l'exercice	(17)	(35)
Montant reçu		
durant l'exercice	8	
Solde à la fin	45	54

Le Fonds de la cinquième décennie est composé d'apports affectés à des projets spécifiés par le président.

14. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2015	2014
	\$	\$
Obligation découlant d'un		
contrat de location-acquisition		
relatif à de l'équipement de		
bureau loué, 10,4 %,		
échéant en février 2017	5	7
Tranche échéant à moins de un a	n 3	2
	2	5

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du contrat de location-acquisition et le solde de l'obligation s'établissent comme suit :

	Ψ_
Exercices se terminant les 31 mars	
2016	3
2017	3
Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location-acquisition	6
Frais d'intérêt inclus dans les paiements minimums exigibles	1
Solde de l'obligation	5

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances, à l'exception des taxes de vente à recevoir, ainsi que les placements en fonds communs de placement et les placements en obligations de sociétés, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. De plus, les placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux est aussi considéré comme négligeable.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

– Risque de change :

Au 31 mars 2015, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse et des placements libellés en dollars américains totalisant 9 100 \$ (8 968 \$ au 31 mars 2014).

- Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations et l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme au risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les placements en fonds communs de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

- Risque de prix :

L'organisme est exposé au risque de prix en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'organisme qui sont évalués au coût après amortissement totalise 141 \$ (264 \$ au 31 mars 2014), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 42 923 \$ (39 535 \$ au 31 mars 2014).

Passifs financiers garantis

Au 31 mars 2015, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 5 \$ (note 14).

16. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location et un contrat de services échéant jusqu'en 2022, à verser la somme de 555 \$ pour de l'équipement, des locaux et des services. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 84 \$ en 2016, à 88 \$ en 2017, à 90 \$ en 2018, à 86 \$ en 2019, et à 207 \$ en 2020 et pour les exercices subséquents.



1470, rue Peel, bureau 200, Montréal (Québec) Canada H3A 1T1 T (514) 985-2461 TC (514) 985-2559 | irpp@irpp.org | irpp.org/fr